No 207 S. S. PIE XI

LE CINÉMA

Encyclique « Vigilanti Cura »

sur les spectacles cinématographiques

■

Discours au congrès international de la presse cinématographique



L'ŒUVRE DES TRACTS
MONTRÉAL





L'ŒUVRE DES TRACTS

(Directeur : R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

* 1.	*L'Instruction obligatoire*	Sir Lomer GOUIN, Juge TELLIER
* 2.	*L'Ecole obligatoire*	Mgr PÂQUET
3.	*Le Premier Patron du Canada*	R. P. LECOMPTE, S. J.
4.	*Le Bon Journal*	R. P. MARION, O. P.
* 5.	*La Fête du Sacré Cœur*	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
* 6.	*Les Retraites fermées au Canada*	R. P. LECOMPTE, S. J.
* 7.	*Le Docteur Painchaud*	C.-J. MAGNAN
* 8.	*L'Eglise et l'Organisation ouvrière*	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
* 9.	*Police! Police! A l'école, les enfants!*	B. P.
10.	*Le Mouvement ouvrier au Canada*	Omer HÉROUX
11.	*L'Ecole canadienne-française*	R. P. Adélard DUGRÉ, S. J.
12.	*Les Familles au Sacré Cœur*	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
*13.	*Le Cinéma corrupteur*	Euclide LEFEBVRE
14.	*La Première Semaine sociale du Canada*	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
15.	*Sainte Jeanne d'Arc*	R. P. CHOSSEGROS, S. J.
*16.	*Appel aux ouvriers*	Georges HOGUE
17.	*Notre-Dame de Liesse*	R. P. LECOMPTE, S. J.
18.	*Les Conditions religieuses de notre société*	Le cardinal BÉGIN
19.	*Sainte Marguerite-Marie*	Une RELIGIEUSE
20.	*La* Y. M. C. A.	R. P. LECOMPTE, S. J.
21.	*La Propagation de la Foi*	BENOÎT XV
22.	*L'Aide aux œuvres catholiques*	R. P. Adélard DUGRÉ, S. J.
*23.	*La Vénérable Marguerite Bourgeoys*	R. P. JOYAL, O. M. I.
24.	*La Formation des Elites*	Général DE CASTELNAU
*25.	*L'Ordre séraphique*	Fr. MARIE-RAYMOND, O. F. M.
26.	*La Société de Saint-Vincent-de-Paul*	XXX
*27.	*Jeanne Mance*	Une RELIGIEUSE
28.	*Saint Jean Berchmans*	R. P. Antoine DRAGON, S. J.
*29.	*La Vénérable Mère d'Youville*	Abbé Emile DUBOIS
30.	*Le Maréchal Foch*	XXX
31.	*L'Instruction obligatoire*	R. P. BARBARA, S. J.
32.	*La Compagnie de Jésus*	R. P. Adélard DUGRÉ, S. J.
33.	*Le Choix d'un état de vie* (jeunes gens)	R. P. D'ORSONNENS, S. J.
33a	*Le Choix d'un état de vie* (jeunes filles)	R. P. D'ORSONNENS, S. J.
34.	*Les Congrès eucharistiques internationaux*	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
*35.	*Mère Marie-Rose*	Une RELIGIEUSE
*36.	*Mère Marie du Sacré-Cœur*	Une RELIGIEUSE
37.	*Le Journal d'un Retraitant*	C. DE BEUGNY
38.	*Contre le blasphème, tous!*	R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
*39.	*Vers les terres d'infidélité*	Abbé C. RONDEAU, P. M.-E.
*40.	*Société de Marie-Réparatrice*	R. P. DELAPORTE, S. J.
*41.	*Les Oblats dans l'Extrême-Nord*	R. P. Adélard DUGRÉ, S. J.
42.	*Saint Gérard Majella*	Abbé P.-E. GAUTHIER
*43.	*Autour du Séminaire canadien des M.-E.*	Abbé C. RONDEAU, P. M.-E.
44.	*Le Bienheureux Grignion de Montfort*	F. ANANIE, F. S. G.
45.	*Monseigneur François de Laval*	R. P. LECOMPTE, S. J.
46.	*Les Exercices spirituels de saint Ignace*	S. S. PIE XI
47.	*La Villa La Broquerie*	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
48.	*Saint Jean-Baptiste*	R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
*49.	*Les Frères de la Charité au Canada*	Frère X...
*50.	*L'une des œuvres des Sœurs de l'I.-C.*	Un AMI DE L'ŒUVRE
51.	*Monseigneur Alexandre Taché*	R. P. LATOUR, O. M. I.
*52.	*L'Œuvre du Bon-Pasteur*	Un AMI DE L'ŒUVRE
*53.	*La Croisade des temps modernes*	Abbé C. RONDEAU, P. M.-E.
*54.	*Mère Marie-Anne*	Une RELIGIEUSE
*55.	*Les livres... tonique ou poison*	Abbé C.-A. LAMARCHE, D. Th.
56.	*Contre le travail du dimanche*	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
57.	*L'Œuvre de la Villa Saint-Martin*	R. P. Gustave JEAN, S. J.
58.	*Monseigneur Laflèche*	R. P. Adélard DUGRÉ, S. J.
59.	*Le Bienheureux Bellarmin*	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
60.	*La Vénérable Bernadette Soubirous*	Abbé P.-E. GAUTHIER
*61.	*Mère Gamelin*	Une RELIGIEUSE
62.	*Le Recrutement des Retraitants*	XXX
63.	*Madame de la Peltrie*	R. P. LE JEUNE, O. M. I.
64.	*L'Œuvre du curé Labelle*	Abbé Henri LECOMPTE
65.	*Saint François Xavier*	Abbé C. RONDEAU, P. M.-E.
*66.	*Les Sœurs de Miséricorde de Montréal*	Abbé Elie-J. AUCLAIR, D. Th.
67.	*Le Catholicisme en Chine*	Mgr BEAUPIN
68.	*Le Jubilé de 1925*	XXX

L'encyclique « Vigilanti cura » sur les spectacles cinématographiques

---

LETTRE ENCYCLIQUE

aux vénérables Frères les Archevêques et Évêques des États-Unis et autres ordinaires en paix et communion avec le Siège apostolique

PIE XI, PAPE

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique

Un sujet qui touche de près la vie morale et religieuse de tout le peuple chrétien

En suivant d'un œil vigilant, comme l'exige Notre ministère pastoral, l'œuvre bienfaisante de Nos confrères dans l'épiscopat et du peuple fidèle, il Nous a été souverainement consolant de connaître les fruits qu'a déjà recueillis et les progrès que réalise sans cesse cette providentielle initiative, lancée depuis plus de deux ans, comme une sainte croisade, contre les abus des représentations cinématographiques, et dont on a confié le soin d'une façon particulière à la « Légion de la Décence », qui mérite si bien son nom.

Cette excellente expérience Nous offre maintenant une heureuse occasion de manifester, avec plus d'ampleur, Notre pensée sur un sujet qui touche de si près la vie morale et religieuse de tout le peuple chrétien.

Avant tout, Notre reconnaissance doit aller à la hiérarchie des Etats-Unis et à ses fidèles coopérateurs pour les œuvres importantes déjà accomplies par la Légion de la Décence sous sa direction et son égide: reconnaissance d'autant plus vive que Nous Nous sentions plus angoissé en constatant chaque jour les tristes progrès — *magni passus extra viam* — de l'art et de l'industrie du cinéma dans la représentation du péché et du vice.

Maintes fois, le Pape a demandé que le cinéma soit un élément d'instruction et d'éducation, et non de destruction et de ruine

Chaque fois que l'occasion s'est présentée, Nous avons considéré comme un devoir de Notre très haute charge d'attirer sur ce point l'attention non seulement de l'épiscopat et

du clergé, mais de toutes les personnes droites et soucieuses du bien public.

Déjà dans l'encyclique *Divini illius Magistri*, Nous avons déploré que « ces très puissants moyens de divulgation (comme le cinéma), qui peuvent être, lorsqu'ils sont inspirés par des principes saints, d'une grande utilité pour l'instruction et l'éducation, sont au contraire trop souvent subordonnés aux instincts mauvais et à l'avidité du gain [1]».

Et en août 1934, Nous adressant à une députation de la Fédération internationale de la presse cinématographique, après avoir représenté la très grande importance que ce genre de spectacle a prise de nos jours et son influence très étendue tant pour promouvoir le bien que pour insinuer le mal, Nous rappelions enfin qu'il faut appliquer aussi au cinéma, pour qu'il n'attente pas continuellement à la morale chrétienne ou simplement humaine, naturelle, la règle suprême qui doit régir et régler le grand don de l'art.

Or, l'art a comme tâche essentielle et comme raison d'être même, d'être un élément de perfectibilité morale de tout l'être et c'est pourquoi il doit lui-même être moral. Et Nous concluions avec l'approbation manifeste de ces personnes d'élite — il Nous est encore doux de le rappeler — en recommandant la nécessité de rendre le cinématographe « moral, moralisateur, éducateur ».

Et tout récemment encore, au mois d'avril dernier, en recevant en agréable audience un groupe de délégués du Congrès international de la presse du cinéma, qui s'est tenu à Rome, Nous exposions de nouveau la gravité du problème, et Nous exhortions chaleureusement toutes les personnes de bonne volonté, non seulement au nom de la religion, mais aussi au nom du vrai bien-être moral et civil des peuples, à s'employer par tous les moyens en leur pouvoir, et en particulier la presse, afin que le cinéma devienne véritablement un élément précieux d'instruction et d'éducation et non de destruction et de ruine pour les âmes.

Mais le sujet est d'une telle gravité en lui-même et dans les conditions présentes de la société, que Nous croyons nécessaire d'y revenir, non seulement par des recommandations particulières comme dans les occasions précédentes, mais par des considérations générales sur les besoins non seulement de vos diocèses, vénérables Frères, mais de tout l'univers catholique.

Les progrès de l'art doivent être ordonnés à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

Il est nécessaire, en effet, et urgent de veiller à ce que, même sur ce point, les progrès de l'art, de la science et même

1. *Acta Ap. Sedis*, 1930, vol. XXII, p. 82.

de la technique et de l'industrie humaine, véritables dons de Dieu, soient ordonnés à la gloire de Dieu et au salut des âmes, et à ce qu'ils servent pratiquement à l'extension du règne de Dieu sur terre, afin que tous, comme nous fait prier la sainte Eglise, nous en profitions de façon à ne pas perdre les biens éternels: *sic transeamus per bona temporalia ut non amittamus aeterna* [1].

Or, il est certain, et tous l'ont aisément constaté, que les progrès de l'art et de l'industrie du cinéma, plus ils devenaient merveilleux, plus ils se montraient pernicieux et funestes à la moralité et à la religion, même à l'honnêteté de la civilisation.

Les responsables se montrent impuissants à protéger la moralité des habitués du cinéma

Les directeurs de l'industrie dans les Etats-Unis l'ont eux-mêmes reconnu quand ils ont avoué leur propre responsabilité en face du public de toute la société. En mars 1930, par un acte libre, posé d'un commun accord, ratifié par leurs signatures et promulgué par la presse, ils prirent ensemble l'engagement solennel de protéger à l'avenir la moralité des habitués du cinéma.

Nous trouvons dans cet acte la promesse qu'il ne sera produit aucun film qui abaisse le niveau moral des spectateurs, qui décrie la loi naturelle et humaine ou considère avec sympathie sa violation.

Cependant, malgré cette sage détermination prise spontanément, les responsables se montrèrent impuissants à la mettre en pratique et les opérateurs ne parurent pas disposés à se soumettre aux principes qu'ils s'étaient obligés à observer.

Cet engagement s'étant montré faiblement efficace et l'exhibition du vice et du crime continuant à se produire dans le cinématographe, la voie du délassement honnête par le cinéma paraissait désormais presque complètement barrée.

Les évêques des États-Unis instituent la Légion de la Décence

En cette crise, vénérables Frères, vous avez été les premiers à étudier comment on pouvait défendre les âmes de ceux qui étaient confiés à vos soins et vous avez institué la Légion de la Décence comme une croisade en faveur de la moralité publique conçue pour raviver les idéals de l'honnêteté naturelle et chrétienne. Loin de vous la pensée de nuire à l'industrie du cinéma: vous l'avez au contraire prémunie indirectement contre les ruines auxquelles sont exposées les formes récréatives qui dégénèrent en corruption de l'art.

---

1. Oraison de la Messe du III[e] dimanche après la Pentecôte.

Vos directives ont suscité l'adhésion prompte et dévouée de vos fidèles, et des millions de catholiques américains ont souscrit aux engagements de la Légion de la Décence en s'obligeant à n'assister à aucune représentation cinématographique qui constituât une offense à la morale catholique et aux règles de la vie chrétienne.

Nous pouvons ainsi dire avec joie que peu de problèmes de ces derniers temps comme une telle collaboration à cette sainte croisade ont uni aussi étroitement les évêques et le peuple. Et ce ne sont pas seulement les catholiques, mais des protestants distingués, des israélites et beaucoup d'autres qui ont accepté votre initiative, se sont unis à vos efforts pour rendre au cinématographe des normes sages, artistiques et morales.

Cette sainte croisade remporte de réels succès

Il Nous est souverainement réconfortant de relever le succès remarquable de cette croisade, car, sous votre vigilance et la pression exercée par l'opinion publique, le cinéma a présenté une amélioration au point de vue moral. Crimes et vices ont été moins fréquemment reproduits; le péché n'a plus été approuvé et acclamé aussi ouvertement; on n'a plus présenté d'une façon aussi flagrante de fausses normes de vie à l'esprit impressionnable de la jeunesse.

Bien qu'on ait prédit en certains milieux que la valeur artistique du cinématographe se trouverait atteinte par les exigences de la Légion de la Décence, il semble que c'est exactement le contraire qui advienne; car cette Légion a donné une forte impulsion aux efforts faits pour amener de plus en plus le cinéma à une grande noblesse de vues artistiques, en le poussant à la production d'œuvres classiques et à des créations originales d'une valeur peu commune.

Et les rentrées financières de l'industrie du cinéma n'ont ressenti, elles non plus, aucun dommage, comme on l'avait craint bien gratuitement, car beaucoup de ceux qui étaient restés éloignés du cinéma à cause de ses offenses à la morale en reprirent la fréquentation, lorsqu'ils purent voir sur l'écran des scènes honnêtes, n'offensant plus les bonnes mœurs et ne mettant plus en danger la vertu chrétienne.

Sa vigilance reste incessante et universelle

Au début de votre croisade, on disait que ses efforts seraient de courte durée et ses effets tout à fait transitoires, parce que, la vigilance des évêques et des fidèles diminuant peu à peu, les producteurs redeviendraient libres de reprendre les méthodes précédentes. Il est facile de comprendre pourquoi certains de ceux-ci désirent pouvoir revenir aux trames

équivoques qui excitent les basses convoitises et que vous avez proscrites. Tandis que la production de figures réellement artistiques, de scènes humaines et vertueuses exige un effort intellectuel, de la fatigue, de l'habileté et parfois une dépense considérable, il est souvent relativement facile de provoquer au cinéma le concours de certaines personnes et catégories sociales avec des représentations qui enflamment les passions et réveillent les bas instincts latents dans le cœur humain.

Au contraire, une vigilance incessante et universelle doit convaincre les producteurs qu'on n'a pas entrepris la Légion de la Décence comme une croisade de courte durée qui puisse bientôt être négligée et oubliée, mais que les évêques des Etats-Unis entendent sauvegarder à tout prix la récréation du peuple en tout temps et sous quelque forme que ce soit.

La récréation, devenue désormais nécessaire au peuple, doit être digne, saine et morale

La récréation dans ses multiples développements est devenue désormais nécessaire pour ceux qui se fatiguent dans les occupations et les préoccupations de la vie, mais elle doit être digne et pour cela saine et morale; elle doit s'élever au rang de facteur positif suscitant de nobles sentiments. Un peuple qui, dans ses moments de repos, se livre à des divertissements qui blessent le sens de la pudeur, de l'honneur, de la morale, à des récréations qui constituent une occasion de péché, spécialement pour les jeunes, se trouve en grand danger de perdre sa grandeur et sa puissance nationale.

Le développement extraordinaire pris par le cinéma

Il est indiscutable que, parmi les divertissements modernes, le cinématographe a pris en ces dernières années une place d'une importance universelle.

Il n'est pas nécessaire de relever le fait que des millions de personnes assistent journellement aux représentations de cinéma; que des salles pour de tels spectacles s'ouvrent en nombre toujours croissant chez tous les peuples civilisés et à demi civilisés; que le cinéma est devenu la plus populaire des formes de divertissement qui aient été jamais offertes pour les moments de loisir, non seulement aux riches, mais à toutes les classes de la société.

D'autre part, il n'y a pas aujourd'hui de moyen plus puissant que le cinématographe pour exercer une influence sur les masses, soit par la nature même de l'image projetée sur l'écran, soit par la popularité du spectacle cinématographique et par les circonstances qui l'accompagnent.

Sa puissance plus efficace que celle du raisonnement abstrait

La puissance du cinématographe tient au fait qu'il parle au moyen de l'image, laquelle est reçue par l'âme avec jouissance et sans fatigue, par l'âme même la plus rustre et primitive, qui n'aurait pas la capacité ou du moins le désir de faire l'effort de l'abstraction et de la déduction qui accompagnent le raisonnement. Même pour lire et écouter, il faut toujours un certain effort, qui est remplacé dans le spectacle cinématographique par le plaisir continu résultant de la succession des images concrètes et pour ainsi dire vivantes. Au cinéma parlé, cette puissance agit avec plus de force encore, car l'interprétation des faits y est très aisée et la musique ajoute un charme tout spécial à l'action dramatique.

Si, en plus, dans les entr'actes on ajoute arbitrairement des danses et des variétés, les passions y subissent, par contrecoup, une excitation plus dangereuse.

Que si le cinématographe est vraiment une leçon de choses qui instruit en bien ou en mal plus efficacement, pour la plupart des hommes, que le raisonnement abstrait, il faut que le cinématographe, se haussant au niveau de la conscience chrétienne, cesse d'être un instrument de dépravation et de démoralisation.

Le mal produit par les mauvais films, le bien espéré des bons

Tous savent combien de mal les mauvais films produisent dans l'âme. Ce sont des occasions de péché; ils poussent la jeunesse dans les voies du mal parce qu'ils sont la glorification des passions; ils montrent la vie sous un faux jour; offusquent l'idéal; détruisent l'amour pur, le respect du mariage, l'affection pour la famille. Ils peuvent même créer des préjugés entre les individus, des malentendus entre les nations, entre les classes sociales, entre des races entières.

D'autre part, les bonnes représentations peuvent, au contraire, exercer une influence profondément moralisatrice sur ceux qui les voient. Outre qu'elles récréent, elles peuvent susciter de nobles idéals de vie, donner des notions précieuses, fournir de plus amples connaissances sur l'histoire et les beautés du propre pays, présenter la vérité et la vertu sous une forme attrayante, créer ou — pour le moins — favoriser une compréhension entre les nations, les classes sociales et les races, promouvoir la cause de la justice, éveiller l'attrait de la vertu et contribuer par une aide positive à la genèse d'un juste ordre social dans le monde.

L'attrait particulier du cinéma sur les masses et sur les jeunes

Ces considérations acquièrent d'autant plus de gravité que le cinématographe parle non pas à chacun en particulier, mais aux masses et en des circonstances de temps, de lieu, de milieu aussi propices que possible à susciter un enthousiasme peu ordinaire pour le bien comme pour le mal et conduire à cette exaltation collective qui peut prendre — l'expérience nous l'apprend malheureusement — des formes franchement déplorables.

Les images cinématographiques sont, en effet, montrées à des gens assis dans l'obscurité, et dont les facultés mentales, physiques et même spirituelles sont souvent relâchées. Il n'est pas besoin d'aller bien loin chercher ces salles: elles sont contiguës aux maisons, aux églises et aux écoles du peuple, portant ainsi la cinématographie en plein centre de la vie populaire.

De plus les scènes représentées au cinématographe sont réalisées par des hommes et des femmes choisis en raison de leur art et de tout un ensemble de qualités naturelles, ainsi que de l'usage qu'ils font des moyens qui peuvent devenir aussi une cause de séduction, surtout pour la jeunesse.

Le cinématographe a, de plus, ajouté à son service la musique, les salles luxueuses, le réalisme vigoureux, toutes les formes de caprice dans l'extravagant. Et par cela même son charme s'exerce avec un attrait particulier sur les jeunes gens, sur les adolescents et sur l'enfance elle-même. De cette façon, c'est justement à l'âge où le sens moral est en formation, où se développent les notions et les sentiments de justice et de droiture, des devoirs et des obligations, de l'idéal de la vie, que le cinématographe prend, par sa propagande directe, une position énergiquement prépondérante.

Et malheureusement, dans l'état actuel des choses, c'est presque toujours en mal. Aussi, lorsqu'on pense à un tel massacre d'âmes de jeunes gens et d'enfants, à tant d'innocences qui se perdent dans les salles de cinéma, la terrible condamnation de Notre-Seigneur contre les corrupteurs des petits vient à l'esprit: *Qui autem scandalizaverit unum de pusillis istis qui in me credunt expedit ei ut suspendatur mola asinaria in collo ejus et demergatur in profundum maris* [1].

L'épiscopat doit surveiller cette puissante forme moderne de divertissement et d'enseignement

C'est donc une des suprêmes nécessités de notre temps de veiller et de travailler à ce que le cinéma ne soit plus une école de corruption, mais qu'il se transforme au contraire en

1. *Marc*, IX, 41.

un précieux instrument d'éducation et d'élévation de l'humanité.

Et Nous rappelons ici avec satisfaction que certain gouvernement, préoccupé de l'influence du cinématographe dans le domaine moral et éducatif, a créé, au moyen de personnes probes et honnêtes, et surtout de pères et mères de famille, des commissions spéciales de censure, comme aussi des organismes indicateurs pour la production cinématographique, en orientant son inspiration vers les œuvres nationales des grands poètes et écrivains.

Aussi, s'il était souverainement juste et convenable que vous, vénérables Frères, vous exerciez une vigilance spéciale sur la production cinématographique de votre pays, qui est particulièrement développée et a beaucoup d'influence dans les autres parties du monde, c'est d'autre part le devoir des évêques de tout le monde catholique de s'unir pour surveiller cette universelle et puissante forme de divertissement et d'enseignement tout à la fois, pour faire valoir comme motif de prohibition l'offense faite au sentiment moral et religieux et à tout ce qui est contraire à l'esprit chrétien et à ses principes éthiques, en ne se lassant pas de combattre tout ce qui contribue à affaiblir dans le peuple le sentiment de la décence et de l'honneur.

C'est une obligation qui incombe non seulement aux évêques, mais aussi aux catholiques et à tous les hommes honnêtes, qui aiment la dignité et la santé morale de la famille, de la nation et, en général, de la société humaine.

En quoi donc doit consister cette vigilance ?

En exerçant cette vigilance, les évêques accompliront une grande œuvre

Le problème de la production de films moraux serait radicalement résolu, si l'on pouvait avoir une production cinématographique s'inspirant complètement des principes de la morale chrétienne.

Nous ne louerons jamais trop tous ceux qui se sont consacrés et se consacreront au très noble dessein d'élever la cinématographie au rôle d'éducatrice et aux exigences de la conscience chrétienne, en s'employant à réaliser ce but avec une compétence de techniciens et non de dilettantes, afin d'éviter toute perte d'énergie et d'argent.

Mais comme Nous savons à quel point il est difficile d'organiser une telle industrie, surtout pour les raisons d'ordre financier, et comme d'autre part il faut influer sur toute la production pour qu'elle n'ait pas une action nuisible aux fins religieuses, morales et sociales, il est nécessaire que les pasteurs d'âmes s'intéressent aux films qui sont actuellement produits et offerts partout au peuple chrétien.

Les catholiques, exécuteurs ou directeurs, auteurs ou acteurs dans les films, se souviendront de leurs responsabilités

Quant à l'industrie même des films, Nous exhortons les évêques de tous les pays producteurs, mais vous spécialement, vénérables Frères des Etats-Unis, à faire appel à tous les catholiques qui ont une large participation à cette industrie. Qu'ils pensent sérieusement à leurs devoirs et aux responsabilités qu'ils ont, comme fils de l'Eglise, d'employer leur influence à promouvoir dans les films qu'ils produisent ou aident à produire, des principes sains et moraux. Le nombre des catholiques qui sont exécuteurs ou directeurs, auteurs ou acteurs dans les films, n'est pas petit, et malheureusement leur influence dans la production de ces films n'a pas toujours été d'accord avec leur foi et leurs idées. Vous ferez bien, vénérables Frères, de les engager à mettre leur profession d'accord avec leur conscience d'hommes respectables et de disciples de Jésus-Christ.

En cela aussi, comme dans tous les autres champs d'apostolat, les pasteurs d'âmes trouveront certainement d'excellents collaborateurs en ceux qui militent dans les rangs de l'Action catholique auxquels Nous ne pouvons ne pas adresser en cette lettre un chaleureux appel, afin qu'ils prêtent tout leur concours et leur activité sans jamais se lasser, sans jamais défaillir.

Les industriels du cinéma seront avertis que l'Église a souci des loisirs et des récréations de ses enfants, chargé d'âme des non-catholiques comme des catholiques

De temps en temps les évêques feront bien de rappeler à l'industrie cinématographique que parmi les soucis de leur ministère pastoral ils ont le devoir de s'intéresser à toutes les formes de récréation saine et honnête, parce qu'ils sont responsables devant Dieu de la moralité de leur peuple, même quand celui-ci se divertit.

Leur ministère sacré les oblige à dire clairement et ouvertement qu'un amusement malsain et impur détruit les fibres morales d'une nation. Qu'ils rappellent aussi à l'industrie cinématographique que ce qu'ils demandent ne concerne pas seulement les catholiques, mais tout le public des cinémas.

Vous, en particulier, vénérables Frères des Etats-Unis, vous pouvez insister sur le fait que l'industrie cinématographique de votre pays a compris sa responsabilité en face de la société.

Les films ne doivent pas seulement n'être pas mauvais, mais être positivement bons, éducateurs et élévateurs

Que les évêques du monde entier s'efforcent d'éclairer les industriels du cinéma, en leur faisant comprendre qu'une force aussi puissante et universelle peut être dirigée utilement vers un but très élevé d'amélioration individuelle et sociale. Pourquoi, en effet, ne doit-il être question que d'éviter le mal ? Les films ne doivent pas être un simple divertissement ni occuper seulement des heures frivoles de loisir, mais ils peuvent et doivent, par leur force magnifique, illuminer et diriger positivement vers le bien.

La promesse de s'abstenir des films dangereux ou coupables

Et maintenant, étant donnée la gravité de la matière, Nous croyons opportun de descendre à quelques indications pratiques.

Avant tout, comme Nous l'avons déjà indiqué, tous les pasteurs d'âmes s'efforceront d'obtenir de leurs fidèles qu'ils fassent chaque année, comme leurs frères américains, la promesse de s'abstenir des films qui offensent la vérité et la morale chrétienne.

Cet engagement peut être obtenu d'une façon plus efficace par l'intermédiaire de l'église paroissiale ou de l'école et avec la diligente coopération des pères et des mères de famille conscients de leurs graves responsabilités.

Les évêques pourront aussi employer à ce but la presse catholique qui montrera la beauté et l'efficacité de la promesse en question.

Une classification des films au point de vue moral

L'accomplissement de cette promesse requiert que le peuple connaisse clairement quels films sont permis à tous, quels films sont permis sous réserve, quels films sont nuisibles ou positivement mauvais. Ceci exige la publication régulière, fréquente, prompte de listes des films classifiés, rendues facilement accessibles à tous au moyen de bulletins spéciaux ou d'autres publications opportunes, comme aussi au moyen de la presse catholique quotidienne.

Il serait désirable en soi qu'on pût établir une liste unique pour le monde entier, car c'est la même loi morale qui est pour tous en vigueur. Cependant, comme il s'agit de représentations qui intéressent tous les rangs de la société, grands et petits, savants et ignorants, le jugement porté sur un film ne peut être partout le même. En effet, les circonstances, les usages et les formes varient dans les divers pays: c'est pourquoi il ne serait pas pratique d'établir une seule liste

pour le monde entier. Si toutefois chaque nation finit par avoir une classification des films telle que nous l'avons indiquée plus haut, celle-ci offrira déjà en principe la direction requise.

La création dans chaque pays d'un bureau national du cinéma

Il sera donc nécessaire que les évêques créent en chaque pays un bureau national permanent de revision qui puisse promouvoir la production de bons films, classer les autres et faire parvenir leur jugement aux prêtres et aux fidèles. Ce bureau sera très opportunément confié aux organismes centraux de l'Action catholique, qui dépend précisément des évêques. Il est nécessaire, cependant, qu'il soit bien établi, en tout cas, que pour être efficace et organique cette signalisation ait une base nationale et qu'elle soit faite par un centre responsable unique; naturellement, les évêques, pour de très graves motifs, pourront, dans leur propre diocèse et au moyen de leur commission diocésaine, appliquer à la liste nationale — qui doit s'en tenir à des normes plus générales convenant à toute la nation — des critères plus sévères, tels que peut les exiger le tempérament de la région, en censurant même des films qui ont été admis dans la liste générale.

Ce bureau sera en outre chargé de l'organisation des salles de cinéma existant dans les paroisses et les associations catholiques, de façon à garantir à ces salles des films revisionnés. Grâce à l'organisation de ces salles qui sont souvent de bons clients pour l'industrie cinématographique, on peut formuler une autre exigence, à savoir que cette même industrie produise des films répondant pleinement à nos principes, films qui seront ensuite présentés non seulement dans les salles catholiques, mais aussi dans les autres.

Nous comprenons que l'installation d'un tel bureau représentera un certain sacrifice, une certaine dépense pour les catholiques des divers pays. Toutefois, la grande importance du cinéma et la nécessité de protéger la moralité de la nation entière rend ce sacrifice plus que justifié.

L'efficacité, en effet, de nos écoles, de nos associations catholiques et même de nos églises est amoindrie et mise en danger par la plaie des cinémas mauvais et pernicieux.

La composition de ce bureau

Ce bureau doit être, de toute façon, composé d'hommes à qui la technique cinématographique soit familière et qui soient bien affermis dans les principes de la moralité de la doctrine catholique; ils doivent être guidés et directement assistés par un prêtre choisi par les évêques.

Une entente opportune ou des échanges de signalisation et d'informations entre les bureaux des différents pays pourront rendre plus efficace et harmonieuse l'œuvre de revision des films, tout en tenant compte des différentes conditions et circonstances.

On ajoutera ainsi une unité de direction dans les jugements et les signalisations de la presse catholique dans le monde entier.

Ces bureaux profiteront opportunément non seulement des expériences faites aux Etats-Unis, mais aussi du travail magnifique réalisé par les catholiques des différents pays.

Même si les membres de ce bureau — avec les meilleures intentions et dispositions — tombaient en quelque erreur, comme il arrive en toutes choses humaines, les évêques tâcheront, dans leur prudence pastorale, de réparer les erreurs et en même temps de sauvegarder, autant que possible, l'autorité et l'estime du bureau, le renforçant avec des membres d'autorité ou en substituant ceux qui se sont démontrés incapables.

Si les évêques du monde acceptent leur responsabilité pour exercer cette vigilance onéreuse sur le cinématographe, — ce dont Nous ne doutons pas, car Nous connaissons leur zèle pastoral, — ils pourront accomplir une grande œuvre pour la protection de la moralité de leurs peuples dans leurs moments de loisir et de récréation. Ils s'assureront l'approbation et la coopération de tous les bons esprits catholiques et non catholiques, ils contribueront à assurer l'acheminement de cette grande puissance internationale qu'est la cinématographie avec l'intention élevée de promouvoir le plus noble idéal et les règles de vie les plus droites.

Pour donner donc plus de force à ces vœux qui découlent de Notre cœur paternel, Nous implorons le secours de la grâce divine, en gage de laquelle Nous vous donnons avec l'effusion de notre âme, à vous, vénérables Frères, et au clergé et aux peuples qui vous sont confiés, la bénédiction apostolique.

PIE XI, pape

Discours du Souverain Pontife

à l'audience du Congrès international de la presse cinématographique à Rome le 22 avril 1936 [1]

Le Saint-Père exprime avant toutes choses sa consolation de voir tenue une promesse de la Fédération, — faite par le président et le secrétaire général à l'occasion d'une autre audience en août 1934, à Castel-Gandolfo, — promesse selon laquelle le Pape, à Rome même, pourrait faire des constatations réconfortantes au sujet de la presse cinématographique et du cinéma en général. De fait, Sa Sainteté veut féliciter S. Exc. M. Alfieri, qui, dans le Congrès; a précisément fait cette remarque qu'en général on peut noter un certain progrès, et spécialement en Italie, ce dont le Pape est particulièrement content, surtout au sujet du contrôle de la presse cinématographique. S. Exc. M. Alfieri avait d'une façon très spéciale appelé l'attention du Congrès sur ce point, et c'est déjà là une belle et précieuse constatation, puisque le contrôle est, d'une part, une des grandes nécessités, et, d'autre part, le grand moyen (quoiqu'il ne faille pas pour cela négliger d'en chercher d'autres), un des plus efficaces pour endiguer toute la grande production du cinéma et la tenir dans la ligne où elle doit rester, sous peine de grande culpabilité. Le Souverain Pontife n'est pas moins d'accord pour dire que tous les habitants de tous les pays doivent collaborer au relèvement du cinéma; c'est ce qu'ont fait, et Sa Sainteté ne saurait jamais assez les en féliciter, les femmes suisses, et les évêques, les catholiques, tous les honnêtes gens des Etats-Unis.

Quant à ce contrôle, il est clair qu'il exige une attention toute particulière, et demande un soin très spécial pour ce qui regarde son extension et sa profondeur.

Son extension, puisqu'il est bien connu, et on ne le constate que trop, que beaucoup de productions cinématographiques échappent à un tel contrôle. Les productions cinématographiques arrivent de partout et il y en a beaucoup, malheureusement, qui échappent à toute vigilance et parviennent directement au public sans passer par le contrôle, d'où l'absolue nécessité d'en étendre la bienfaisante efficacité.

Puis sa profondeur, puisque évidemment il y a contrôle et contrôle: il y a le contrôle sévère, le contrôle trop sévère; au contraire, il y a le contrôle bénin, bienveillant, trop bénin et trop bienveillant. Comme le dit un proverbe italien bien connu, « tout excès nuit ». Mais le contrôle doit être juste,

---

1. *Osservatore Romano.*

justement sévère. Quel immense malheur, de fait, si, en ce domaine, la juste règle n'est pas observée! Quelle grande faillite si le contrôle n'atteint pas et la quantité, et la qualité, et l'extension, et la profondeur, et la sévérité! Qu'est-ce qui arrive quand un contrôle ainsi fait ne possède pas ces qualités? C'est bien triste à dire, mais dans ce cas il devient un passeport pour n'importe quelle production, même pour la plus déplorable; il devient le buvard sur l'écriture, le droit de passage, l'accès facile à toute présentation.

De plus, Sa Sainteté a vu, d'après les comptes rendus du Congrès, que celui-ci s'est occupé d'un certain dilettantisme, d'un cinédilettantisme, soit par rapport à la presse cinématographique, soit par rapport à la production cinématographique.

Il peut exister en fait un dilettantisme dans la production, il se trouve plus facilement dans la presse. Il a semblé à Sa Sainteté que le Congrès s'est prononcé contre cette habitude de prendre les choses trop facilement. A ce propos, le Saint-Père a évoqué une expérience personnelle pour mieux éclairer sa pensée. Il y a une trentaine d'années ou un peu plus, — le Saint-Père releva en souriant ce privilège de pouvoir compter ses propres années par trentaines, — beaucoup se croyaient écrivains ou critiques d'art: ce dilettantisme était à la mode; et le Pape lui-même se souvient d'avoir reçu de nombreuses cartes de visite de personnes qui se qualifiaient d'écrivains d'art, de critiques d'art. La littérature semblait comme envahie et inondée par ces mots. C'était une chose évidemment déplorable parce que tous se croyaient devenus compétents dans l'art, dans la presse, dans la littérature d'art: c'était alors un ensemble de vraies misères. De ces misères passées, il en demeure néanmoins quelques survivances; il y a encore des gens qui, sans l'être, se disent écrivains ou critiques d'art. Cela se comprend bien, car il est toujours plus facile d'être dilettante que d'être compétent; c'est pour cela que le dilettantisme est un vrai synonyme d'incompétence. En traitant du dilettantisme du cinéma, les congressistes ont fait se souvenir à Sa Sainteté d'un bon livre, publié il y a une quarantaine d'années par un Français savant, l'abbé Klein, et dont le titre est précisément *Autour du dilettantisme.* Il traitait du dilettantisme tel qu'il se présentait dans tous les domaines, car une telle mode voulait pénétrer un peu partout, même dans l'art de la parole. Or, Sa Sainteté exprime avec tout son cœur l'espoir que le dilettantisme n'entrera pas dans le champ du cinématographe: le dilettantisme n'a jamais porté de bons fruits, car, répète-t-il, il est synonyme d'incompétence, sauf de rares exceptions.

L'auguste Pontife dit avoir recueilli une autre constatation parmi les travaux des congressistes. Il se plaît à féliciter

M. Fontana, chef de la délégation italienne, pour avoir prononcé une parole très à propos, quand il a mis l'accent sur la nécessité de relever le niveau de la presse cinématographique, ayant mis en relief la nécessité de rendre cette presse indépendante des maisons de production. Constatation pratique, évidente et salutaire: on ne saurait en fait penser à une presse digne de ce nom qui ne jugerait pas comme elle le devrait et qui ne serait pas indépendante. Pour la même raison, le Saint-Père veut féliciter le chef de la délégation française, M. Châtaignier, qui a associé sa voix à celle de la délégation italienne, et qui a particulièrement invité les journaux, les journalistes, la grande presse, à vouloir contribuer au relèvement soit artistique, soit moral, tant de la presse que des productions cinématographiques. Sa Sainteté ne peut que désirer ardemment que ces vœux soient accueillis par tous et mis en pratique partout. Aussi elle ne peut penser à ces hommes éminents qui lui représentent la presse cinématographique et le cinéma sans porter son attention sur un fait qui se vérifie toujours, sans penser à ces millions, — selon les statistiques périodiques qui sont publiées, — à ces millions non seulement d'hommes mûrs, mais de jeunes gens et de jeunes filles, d'adolescents et d'enfants, à ces millions qui passent devant les cinémas pour voir bien souvent s'y exhiber, de la façon la plus attrayante, tout ce qui, trop souvent, n'est qu'un vrai outrage, une vraie insulte à tout ce qu'il y a de plus beau, de plus délicat, de plus digne de respect dans les âmes, dans les jeunes âmes.

Quand nous pensons à cela, continue le Saint-Père, c'est à pleurer: cela est terrible. Sa peine est et doit être plus grande, puïsque c'est à lui que Dieu a confié la paternité universelle, précisément de toutes les âmes; mais tout homme d'intelligence, de cœur, de sentiment, doit pleurer avec lui. Le Pape, en fait, ne parle pas seulement au nom de la religion; il veut être entendu non seulement au nom de cet haut idéal: c'est moins du point de vue religieux que par rapport au sentiment familial, social, national, que son souci doit être vaste et entendu. La sainte religion catholique a, en fait, des promesses de Dieu, des promesses divines, donc infaillibles. Aussi ce n'est pas l'avenir de la religion et de l'Eglise qui met le Pape dans l'angoisse. Certainement, dans ce domaine, il doit prévoir; mais la religion, l'Eglise ont des promesses que les Etats, les nations, les peuples n'ont pas; c'est pour cela qu'il y a toujours eu ce que l'histoire elle-même enseigne: la religion catholique, l'Eglise vivent depuis vingt siècles et n'ont pas montré de fatigue après une course aussi longue; mais tant de familles, tant de peuples, tant d'Etats sont restés le long du chemin, ont compté de vrais désastres,

quelquefois si graves qu'ils les ont presque conduits à la disparition. Il est impossible de ne pas réfléchir à ce progrès de vraie intoxication des âmes et des intelligences, qui a son origine justement dans ces exhibitions cinématographiques devant lesquelles passent des millions d'individus chaque année, chaque mois et chaque jour, dont l'effet immanquable est une intoxication spirituelle et un obscurcissement de toutes les pures et nobles idées: un vrai attentat à la volonté, à la pauvre volonté humaine qui doit si souvent soutenir tant de luttes pour rester fidèle au devoir, qui n'est pas toujours synonyme de plaisir.

Tout cela conduit le Saint-Père à répéter tout ce qu'il a eu déjà l'occasion de dire à l'audience de Castel-Gandolfo, alors qu'il avait rappelé l'immense responsabilité de ceux dont dépend cet extraordinaire moyen ou d'*instruction,* — puisqu'il est clair que le cinématographe peut servir à la formation de tant d'intelligences par ses très rapides données qui frappent la vue et aussi l'oreille, — ou d'instruction, et par conséquent de construction humaine, de construction sociale, de construction nationale, ou au contraire de totale et horrible *destruction.* Ce sont ces terribles responsabilités qui sont survenues à la dernière heure de l'histoire de l'humanité, mais certainement les plus grandes et les plus formidables.

A ces chers fils, le Saint-Père confie cependant une recommandation; il sait qu'elle sera bien accueillie par leur intelligence et par leur cœur, la recommandant bien à leur accueil et à leur collaboration. Il se réjouit de ce qu'ils ont pu faire, à propos de la presse cinématographique: certainement, et c'est la considération particulière que le Pape doit faire, le cinématographe ne serait pas ce qu'il est si la presse l'avait suivi toujours depuis le début d'une façon nécessairement prudente, avisée, droite; si la presse cinématographique, ainsi qualifiée, avait toujours rempli son devoir comme elle le devait, selon la vertu, la vérité, la justice, distribuant l'éloge et le blâme selon les principes énoncés. S'il en avait toujours été ainsi, certainement beaucoup de bien se serait fait, comme beaucoup de mal aurait été évité; il en sera ainsi dans l'avenir; si la presse cinématographique se conforme à ces indispensables règles, beaucoup de désastres moraux pourront être évités.

Le Saint-Père, pour cela, de tout son cœur, tient à manifester, à mettre dans les intelligences et les cœurs de ces chers fils sa confiance et ses prévisions optimistes pour l'avenir. C'est avec cette pensée et cet espoir qu'il donne aux présents sa paternelle et affectueuse bénédiction.

*69.	*Mère Marie de la Ferre*	Une Religieuse
*70.	*Mère Marie des Sept-Douleurs*	Une Religieuse
71.	*Saint Pierre Canisius*	R. P. Lecompte, S. J.
*72.	*Sainte Madeleine-Sophie Barat*	R. S. C. J.
73.	*Nos Martyrs canadiens*	R. P. Archambault, S. J.
74.	*Les Servites de Marie*	R. P. Lépicier, O. S. M.
75.	*Les Clubs sociaux neutres*	Abbé Cyrille Gagnon
76.	*La Presse catholique*	Mgr Elias Roy
77.	*L'A. C. J. C.*	Chanoine Courchesne
*78.	*La Petite Sœur des missionnaires*	Abbé C. Rondeau, P. M.-E.
79.	*Encyclique sur la fête du Christ-Roi*	S. S. Pie XI
80.	*La Retraite spirituelle*	S. Alphonse de Liguori
81.	*Une enquête sur le scoutisme français.*	XXX
82.	*Le Secrétariat des Familles*	Dr Elzéar Miville-Dechêne
83.	*Le Dr Amédée Marsan*	R. P. Léopold, O. C.
84.	*Comment lutter contre le mauvais cinéma*	Léo Pelland, avocat
85.	*Adolescents! L'école vous invite encore*	Frère Léopold, C. S. C.
86.	*Saint Louis de Gonzague, confesseur*	R. P. Plamondon, S. J.
87.	*La Transgression du devoir dominical*	XXX
88.	*Le Règne social de Jésus-Christ*	Abbé Arthur Lapointe
*89.	*Le Séminaire canadien des M.-E.*	Abbé C. Rondeau, P. M.-E.
90.	*André Grasset de Saint-Sauveur*	XXX
91.	*Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier!*	R. P. Archambault, S. J.
92.	*Actes pontificaux concernant l'*Act. franç.	S. S. Pie XI
93.	*Répliques du bon sens* — I	Capitaine Magniez
94.	*Ce que femme veut*	Jeanne Talbot
95.	*Répliques du bon sens* — II	Capitaine Magniez
96.	*Marie de l'Incarnation*	R. P. Farley, C. S. V.
97.	*Dimanche vs Cinéma*	Chanoine Harbour
98.	*Thaumaturges de chez nous*	R. P. Jacques Dugas, S. J.
*99.	*L'abbé Jacques-François Dujarié*	Frère Léopold, C. S. C.
100.	*Le Rapport Boyer sur le cinéma*	XXX
101.	*Nos premiers Missionnaires*	Abbé Napoléon Morissette
102.	*Les Retraites fermées en Belgique*	R. P. Laveille, S. J.
103.	*La Congrégation du Saint-Esprit*	R. P. G. Le Gallois, C. S. Sp.
*104.	*Répliques du bon sens* — III	Capitaine Magniez
105.	*L'Action sociale catholique*	S. G. Mgr Hallé
*106.	*Les Retraites fermées*	Ferdinand Roy
107.	*Sa Grandeur Monseigneur Courchesne*	XXX
108.	*L'Enc. « Miserentissimus Redemptor »*	S. S. Pie XI
109.	*La Langue française*	Chanoine Charron
110.	*L'Apostolat*	Rodolphe Laplante
111.	*Répliques du bon sens* — IV	Capitaine Magniez
112.	*Le Drapeau canadien-français*	R. P. Archambault, S. J.
113.	*L'Université Pontificale Grégorienne*	XXX
114.	*La Retraite fermée*	Roland Millar
115.	*L'Action catholique*	Mgr P.-S. Desranleau
116.	*Un diocèse canadien aux Indes*	R. P. E. Gagnon, C. S. C.
117.	*Le Mois du Dimanche*	R. P. Archambault, S. J.
118.	*Pour le repos dominical*	D. B.
119.	*Le Problème de la natalité*	Benito Mussolini
120.	*Moniales Carmélites aux Trois-Rivières*	Un Ami du Carmel
121.	*La Femme canadienne-française*	Sr Marie du Rédempteur, S.G.C.
122.	*L'Ordre Trinitaire*	Jean-Félix de Cerfroid
123.	*Charte officielle du syndicalisme chrétien*	O. T.
124.	*Le Sens social*	Abbé Joseph-C. Tremblay
125.	*Sa Sainteté Pie XI*	S. Em. le card. Rouleau, O. P.
*126.	*Le Journal catholique*	Chanoine François Blanchet
127.	*L'Encyclique « Mens Nostra »*	S. S. Pie XI
128.	*La Destinée sociale de la femme*	Marie-Thérèse Archambault
129.	*Les Retraites fermées*	Dr Joseph Gauvreau
130.	*Le B. Albert le Grand*	R. P. Richer, O. P.
131.	*La Tempérance* — I	S. G. Mgr Courchesne
132.	*Les Bénédictins*	Dom Léonce Crenier, O. S. B.
133	*La Médaille miraculeuse*	R. P. Plamondon, S. J.
134.	*La Première Missionnaire des Religieuses du Sacré-Cœur*	R. S. C. J.
135.	*Mère Bruyère*	Sr Marie du Rédempteur, S.G.C.
136.	*La Formation d'une élite chez la jeunesse féminine*	Marguerite Bourgeois
137.	*L'Eucharistie et la Charité*	C.-J. Magnan
138.	*T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau*	Une Religieuse de Sainte-Croix
139.	*La Tempérance* — II	S. G. Mgr Courchesne
140.	*Le Communisme au Canada*	E. S. P.

141.	*L'Ouvrier en Russie*	E. S. P.
142.	*L'Action catholique*	Mgr Eugène LAPOINTE
143.	*La Russie en 1930*	Dr Georges LODYGENSKY
144.	*Le Scoutisme canadien-français*	R. P. Paul BÉLANGER, S. J.
145.	*L'Aumône*	Mgr Charles LAMARCHE
146.	*Le Monument du Souvenir canadien*	L'hon. Rodolphe LEMIEUX
147.	*Les Troubles scolaires de la Saskatchewan*	R. P. TAVERNIER, O. M. I.
148.	*L'Offensive soviétique*	René HENTSCH
149.	*Directives à la Jeunesse*	S. S. PIE XI
150.	*L'Heure catholique*	S. Exc. Mgr DESCHAMPS
151.	*Cinquante ans de retraites fermées*	R. P. Louis DASSONVILLE, S. J.
152.	*Les Jésuites en Espagne*	XXX
153.	*Un groupe de jeunesse catholique*	Abbé Aurèle PARROT
154.	*La Sanctification du dimanche*	XXX
155.	*Le Petit Nombre des catholiques*	R. P. GIBERT, S. J.
156.	*Encyclique « Caritate Christi compulsi »*	S S. PIE XI
157.	*Les Dangers des vacances*	Abbé Georges PANNETON
158.	*La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal*	J.-A. JULIEN
159.	*Le Malaise économique*	Nos Evêques
160.	*Les Saints Jésuites canadiens*	R. P. TENNESON, S. J.
161.	*Les Retraites fermées au Canada*	Léo PELLAND
162.	*Vers la guerre*	XXX
163.	*Les Carrières — I*	Mgr PÂQUET - P. L. LALANDE, S. J.
164.	*L'Année sainte*	S. S. PIE XI
165.	*Les Carrières — II*	A. PERRAULT, C. R. - J. SIROIS, N. P.
166.	*L'Action internationale des sans-Dieu*	E. S. P.
167.	*Les Carrières — III*	Dr J. GAUVREAU - A. MAILHIOT
168.	*Les Carrières — IV*	Abbé A. VACHON - A. BÉDARD
169.	*Encyclique « Dilectissima Nobis »*	S. S. PIE XI
170.	*Le Message de Jésus... Ses sources—I*	R. P. L.-A. TÉTRAULT, S. J.
171.	*L'Héroïque Aventure*	R. P. Gérard GOULET, S. J.
172.	*Les Carrières — V*	A. CHAMPAGNE - P. JONCAS
173.	*La Famine en Russie*	CILACC
174.	*Les Carrières — VI*	A. RIOUX - A. GODBOUT
175.	*Catéchisme abrégé d'Action catholique.*	Abbé Georges THUOT
176.	*Le Message de Jésus... Ses sources—II.*	R. P. L.-A. TÉTRAULT, S. J.
177.	*L'Eglise de Rome et les Eglises orientales*	Abbé J.-A. SABOURIN
178.	*Les Carrières — VII*	E. L'HEUREUX - A. LÉVEILLÉ
179.	*Un Monastère de Bénédictines au Canada*	R. P. Paul DONCŒUR, S. J.
180.	*Les Amicales féminines*	Abbé Georges THUOT
181.	*Quelques réflexions sur l'Apostolat laïque*	S. Exc. Mgr COURCHESNE
182.	*Causeries religieuses*	R. P. BROUILLET, S. J.
183.	*L'Apostolat*	J. SYLVESTRE - A. PROVENCHER
184.	*Pour le plein rendement des Retraites fermées*	E. MATHIEU - M. CHARTRAND
185.	*Mgr Provencher*	R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
186.	*Les Carrières — VIII*	E. MINVILLE - A. LAURENDEAU
187.	*Saint Jean Bosco*	P. René GIRARD, S. J.
188.	*Les Sans-Dieu en Russie*	PRO DEO
189.	*La Retraite fermée et les jeunes*	Jean-Paul VERSCHELDEN
190.	*Armand La Vergne*	XXX
191.	*Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay*	R. P. TENNESON, S. J.
192.	*La Retraite fermée, œuvre essentielle*	Gérard TREMBLAY
193.	*L'A. C. J. F. groupe les jeunes*	Louis BERNE
194.	*L'Éducation*	Mgr Wilfrid LEBON
195.	*Le Vieux Collège de Québec*	P. Jean LARAMÉE, S. J.
196.	*Les Jésuites et l'humanisme chrétien*	Mgr Camille ROY
197.	*Pacifisme révolutionnaire*	Lettres de Rome
198.	*L'Œuvre des Gouttes de lait paroissiales.*	Docteur Joseph GAUVREAU
199.	*Les Jésuites*	Abbé Joseph GARIÉPY
200.	*L'Œuvre des Terrains de Jeux*	O. T. J.
201.	*Sous la menace rouge*	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
202.	*Un quart d'heure au pays du Soleil Levant*	Paul-Emile LÉGER, P. S. S.
203.	*Croisière en U. R. S. S.*	Pierre MAURIAC
204.	*Notre cours classique*	Jean FILION
205.	*Quand le Front Populaire est roi*	E. S. P.
206.	*L'Action catholique*	S. S. PIE XI
207.	*Le Cinéma*	S. S. PIE XI

* Les brochures précédées d'un astérisque sont épuisées
Prix: 10 sous l'unité franco; $6.00 le cent; $50.00 le mille; port en plus
Condition d'abonnement: $1.00 pour douze numéros consécutifs

L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal — Tél. Amherst 2192

IMPRIMERIE DU MESSAGER, MONTRÉAL

11

PRINTED IN CANADA